

Étudiantes et Étudiants Ensemble

*Livret des séances de pression de la
Canadian Federation of Students
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
pour 2022*



Qui Nous Sommes

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est l'organisation étudiante la plus importante et la plus ancienne au Canada, regroupant plus d'un demi-million d'étudiantes et d'étudiants des collèges et de tous les cycles universitaires d'un océan à l'autre. La Fédération et ses organismes prédécesseurs défendent les intérêts des étudiantes et étudiants du Canada depuis plus de 90 ans. Le principal objectif de la Fédération est d'établir un système universel d'enseignement postsecondaire public, de haute qualité et sans frais de scolarité au Canada pour les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux. Ce système inclurait l'éducation aux adultes, l'apprentissage pour les métiers spécialisés, et les programmes de grades ou de diplômes dans les collèges et universités.

La Colombie-Britannique

Kwantlen Student Association
College of the Rockies Students' Association

L'Alberta

AUArts Students' Association
Graduate Students' Association of the University of Calgary

La Saskatchewan

First Nations University of Canada Students Association
University of Regina Students' Union
University of Saskatchewan Graduate Students' Association

Le Manitoba

Brandon University Students' Union
University of Manitoba Graduate Students' Association
University of Manitoba Students' Union
Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface
University of Winnipeg Students' Association

L'Ontario

Algoma University Students' Union
Brock University Graduate Students' Association
Carleton University Graduate Students' Association
Carleton University Students' Association
Collège Boréal Association générale des étudiants et des étudiantes

Student Association of George Brown College

Glendon College Students' Union / L'association des étudiantes et étudiants du collège Glendon

University of Guelph Central Student Association

University of Guelph Graduate Students' Association

L'Association des étudiantes et étudiants de l'université de Hearst

Lakehead University Student Union

Laurentian University Students' General Association

Laurentian University Graduate Students' Association

Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne

Nipissing University Student Union

Ontario College of Art and Design Student Union

University of Ottawa Graduate Students' Association / Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa

Queen's University Society of Graduate and Professional Students

Continuing Education Students' Association of X University

Ryerson Students' Union

X University Graduate Students' Union

Saint Paul University Students' Association

Scarborough Campus Students' Union

University of Toronto Graduate Students' Union

Association of Part-Time Undergraduate Students of the University of Toronto

University of Toronto Students' Union

University of Toronto at Mississauga Students' Union

Trent Central Student Association

University of Western Ontario Society of Graduate Students

Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association

University of Windsor Graduate Student Society

University of Windsor Organization of Part-time University Students

University of Windsor Students' Alliance

York Federation of Students

York University Graduate Students' Association

Le Nouveau-Brunswick

University of New Brunswick Graduate Students' Association

Île-du-Prince-Édouard

Holland College Student Union

University of Prince Edward Island Graduate Student Association

University of Prince Edward Island Student Union

La Nouvelle-Écosse

Cape Breton University Students' Union

Dalhousie Association of Graduate Students

University of King's Students' Union

Mount Saint Vincent University Students' Union

Student Union of NSCAD University

Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne

La Terre-Neuve & Labrador

Grenfell Campus Student Union

Marine Institute Students' Union

Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland

Memorial University of Newfoundland Students' Union

College of the North Atlantic Students' Union

Mise en Contexte

Nous sommes en 2022, et le monde entre dans la troisième année de la pandémie. Les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire ont vu leurs études suspendues ou interrompues, et certains ont pu perdre des emplois ou des perspectives de carrière, ou se débattre dans l'incertitude financière, et beaucoup ont connu l'isolement et l'anxiété au sujet de leur santé et de leur avenir.

Bien que nous ayons tous été touchés par la COVID-19, les étudiantes et étudiants comptent parmi ceux qui l'ont été le plus durement. Durant la pandémie, les étudiantes, les étudiants, ainsi que les nouveaux diplômés et diplômées ont lutté avec les coûts croissants des frais de scolarité, l'endettement, l'insécurité alimentaire, le sans-abrisme, et les besoins accrus en matière de santé mentale. Ces défis convergents forment la base du contexte actuel de l'enseignement postsecondaire, ce qui indique qu'un soutien gouvernemental accru est plus que jamais nécessaire.

PROBLÈMES DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Hausse des frais de scolarité

Augmentation du coût de la vie

Augmentation de l'endettement

Chômage

Hausse des frais de scolarité

Même si de nombreux étudiants et étudiantes ont déménagé des résidences ou des logements étudiants, sont passés à des cours en ligne, et ont utilisé de moins en moins le campus et ses services tout au long de la pandémie, en 2021-2022, les frais de scolarité continuent d'augmenter à l'échelle du pays :

Type d'étudiante ou d'étudiant	Changement en % par rapport à l'année scolaire 2020-2021	Moyenne des frais de scolarité pour 2021-2022
Étudiante ou étudiant canadien de premier cycle	1,7 % de plus que l'année précédente	6 693 \$
Étudiante ou étudiant canadien des cycles supérieurs	1,5 % de plus que l'année précédente	7 472 \$
Étudiante ou étudiant international de premier cycle	4,9 % de plus que l'année précédente	33 623 \$
Étudiante ou étudiant international des cycles supérieurs	3,6 % de plus que l'année précédente	20 120 \$

Source: Statistique Canada Droits de scolarité des programmes menant à un grade, 2021-2022

Mise en Contexte

Augmentation du coût de la vie

Au cours des 10 dernières années, alors que les frais de scolarité au Canada ont augmenté en moyenne de 3,7 pour cent par an, le taux d'inflation a augmenté de 1,65 pour cent au cours de la même période[1]. De plus, si l'on compare le coût moyen d'une chambre individuelle en résidence aux prix à la consommation, le coût moyen de la résidence a augmenté de 274 pour cent et le coût moyen des repas de 197 pour cent, alors que l'augmentation moyenne des prix à la consommation n'a été que de 160 pour cent (figure 1).

Les étudiantes et étudiants n'arrivent plus à joindre les deux bouts en raison de la hausse de l'inflation, de la stagnation des salaires et de la diminution du financement public.

Depuis 1980, les frais de scolarité moyens pour les études de premier cycle ont augmenté de 926 pour cent et les frais de scolarité moyens pour les études des cycles supérieurs ont augmenté de 1 244 pour cent. Dans le même temps, les prix à la consommation globaux ont augmenté de 311 pour cent (figure 2).

Figure 2 : Moyenne des frais de scolarité et IPC, 1980 à 2021

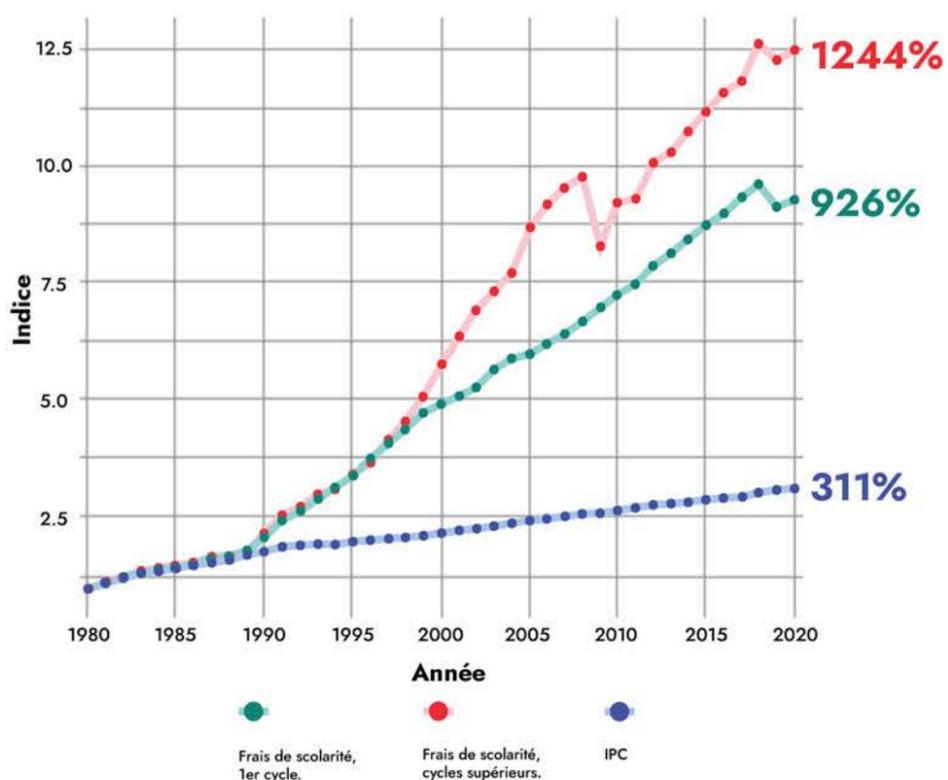
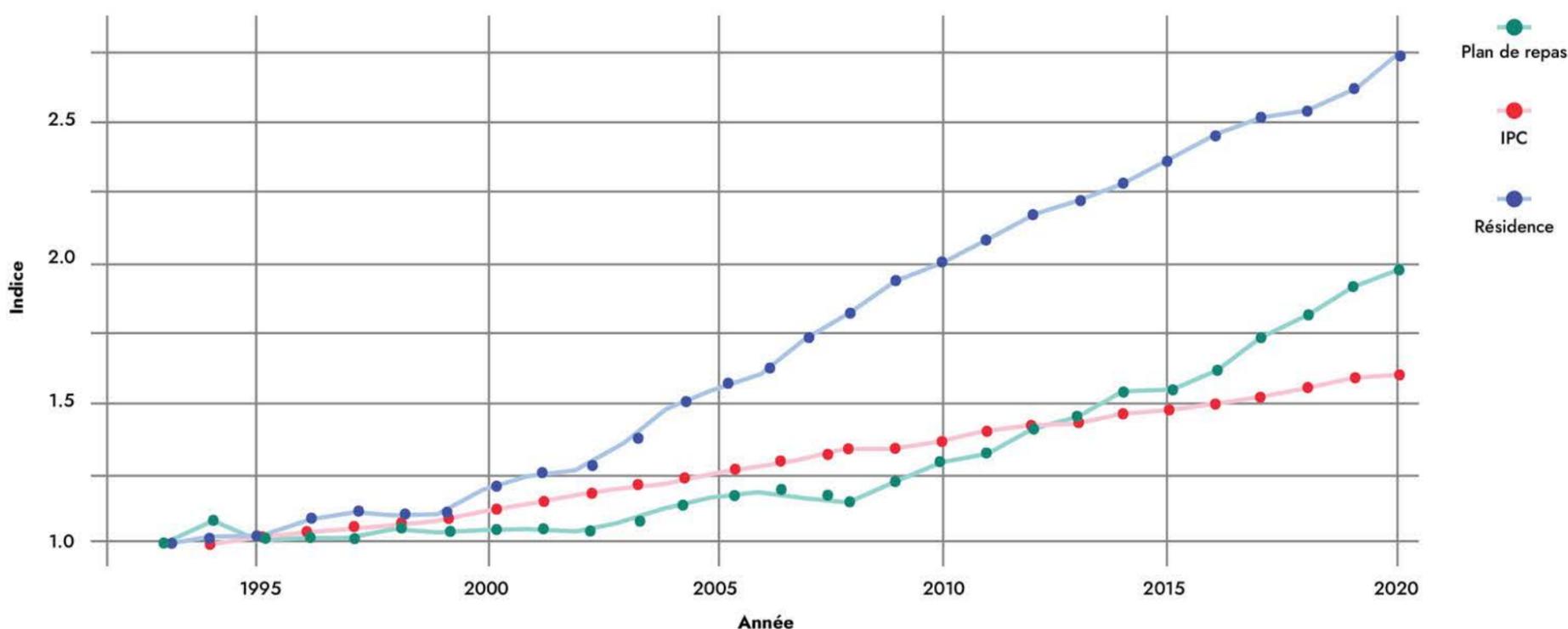


Figure 1 : Coût moyen de la vie et du logement et IPC, 1993 à 2021



Mise en Contexte

Augmentation de l'endettement

Cette hausse des frais de scolarité a entraîné une augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant besoin d'une aide financière pour subventionner leurs études. Une enquête nationale de 2018 sur les diplômés indique que 56 pour cent des étudiantes et étudiants ayant obtenu un diplôme universitaire avaient eu besoin d'une aide financière pour le faire[2]. Avec la hausse des frais de scolarité, du coût de la vie et de la nourriture, ainsi que les pertes d'emploi et les tensions financières qui en découlent, et qui ont été causées par la pandémie, il est facile d'imaginer le besoin croissant actuel d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires. *L'endettement étudiant atteint des niveaux de crise* : En juillet 2020, la somme des prêts étudiants dus au gouvernement excédait 22,3 milliards de dollars – le plafond légiféré par la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (et ce montant n'inclut même pas les prêts provinciaux et personnels ni les dettes contractées sur des marges et cartes de crédit pour payer les dépenses liées aux études).

Chômage

Les plans d'emploi des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire ont été gravement touchés par la pandémie[3]. Les étudiantes et étudiants sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, dans des secteurs de services moins sûrs, qui ont été les plus durement touchés par la pandémie. Au plus fort de la pandémie, le taux d'emploi des étudiantes et étudiants âgés de 20 à 24 ans était de 52,5 pour cent[4]. La pandémie a causé beaucoup de stress financier et émotionnel, 58 pour cent des étudiantes et étudiants interrogés indiquant qu'ils étaient « très ou extrêmement inquiets de perdre leur emploi à l'avenir, et 67 pour cent très ou extrêmement inquiets de ne pas avoir de perspectives de carrière dans un avenir proche. »

[1] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200921/dq200921b-fra.htm>

[2] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210908/dq210908a-fra.htm>

[3] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200512/dq200512a-fra.htm>

[4] Ibidem.

Sommaire

De nombreux Canadiens et Canadiennes ont utilisé notre système d'éducation postsecondaire. Mais le système actuel oblige les étudiantes et étudiants à s'endetter et à bouleverser leur vie comme jamais auparavant, et ce, à un très jeune âge, pour obtenir une éducation qui s'avère de plus en plus nécessaire dans notre économie moderne. Les Canadiennes et Canadiens héritent d'énormes dettes et ont du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux, même s'ils paient plus que les générations précédentes pour le logement et l'éducation.

Pour créer un système d'éducation postsecondaire accessible et de haute qualité, le gouvernement fédéral doit s'éloigner des réformes fragmentaires et d'un modèle de financement qui transfère les coûts aux individus. La Fédération croit qu'afin d'y parvenir, le gouvernement doit créer une vision nationale pour un système canadien d'éducation postsecondaire. Pour ce faire, il faudrait créer un comité composé de représentantes et représentants fédéraux élus, de gouvernements des provinces et d'experts non partisans qui élaboreraient une vision commune pour un système d'éducation postsecondaire restructuré à l'échelle du Canada. En particulier, la Fédération demande au gouvernement de donner la priorité à ces aspects immédiats :



Amélioration de l'abordabilité :

La poursuite du doublement du Programme de subventions aux étudiants, au-delà de la date de conclusion prévue en 2023. L'objectif final serait de passer à un modèle à égalité de parts pour les subventions et les prêts.

Le maintien de l'aide pendant la COVID-19 : réintroduction de la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE) ou une prestation équivalente pour tous les étudiants et étudiantes inscrits dans un établissement postsecondaire et pour les nouveaux diplômés et diplômées, jusqu'au 31 mars 2023. Cela inclurait également un moratoire sur le remboursement des prêts étudiants jusqu'au 31 mars 2023.



Respect du droit des étudiantes et étudiants autochtones à l'éducation :

Affecter plus de fonds aux programmes et établissements qui enseignent et préservent les langues, la culture et l'histoire autochtones aux apprenantes et apprenants autochtones et non autochtones dans les établissements postsecondaires du Canada.



Équité pour les étudiantes et étudiants internationaux :

Accélérer et simplifier le cheminement vers la citoyenneté en élargissant le statut de résident permanent et les protections à tous les étudiants et étudiantes internationaux.

Légiférer des protections en vertu de la Loi canadienne sur la santé afin d'assurer l'admissibilité de tous les étudiants et étudiantes internationaux qui sont inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien à recevoir immédiatement à leur arrivée au Canada la couverture de l'assurance maladie.



Logements abordables :

Inclure les réalités du logement étudiant dans le cadre d'une Stratégie nationale sur le logement par la création d'un programme fédéral d'aide au loyer.



Meilleur soutien en santé mentale :

Affecter des fonds directs pour subventionner les coûts immédiats des services normaux de santé mentale aux étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire, tels que le counseling individuel ou la thérapie fournis par des prestataires compétents de services communautaires adaptés à la culture.

Calendrier d'Exécution

1946-1951

Plus de 130 000 anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale font leur entrée dans le système d'éducation postsecondaire. La Charte des anciens combattants canadiens leur accorde la gratuité de l'éducation, une allocation de subsistance et d'autres avantages sociaux. Le système d'enseignement postsecondaire n'est donc plus une école de perfectionnement pour l'élite canadienne.

1960-1975

Les inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire font un bond de 300 pour cent, suivant l'exemple des anciens combattants, et sont accompagnées d'une augmentation spectaculaire de la proportion de femmes sur les campus. Bon nombre des établissements d'enseignement postsecondaire d'aujourd'hui ont été construits au cours de cette période, tous fondés sur un financement public important et sur un modèle de partage des coûts à égalité de parts entre les ordres provincial et fédéral du gouvernement.

1996

La plus grande compression budgétaire dans les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire est effectuée (2,29 milliards de dollars, soit une réduction de 18 pour cent), alors que le modèle de financement des programmes établis est remplacé par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Les frais de scolarité augmentent rapidement, notamment ceux des programmes professionnels.

1998

Le gouvernement fédéral annonce des mesures visant à faire la promotion des régimes d'épargne individuels et des bourses d'études pour faire face aux niveaux croissants d'endettement des étudiantes et étudiants.

2006-2011

Plus de 18 500 apprenantes et apprenants autochtones, soit environ la moitié de ceux qui ont le droit de recevoir un financement par l'intermédiaire du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP), s'en voient refuser l'accès en raison d'un investissement insuffisant.

2008

Le gouvernement fédéral introduit de modestes bourses nationales accordées en fonction du besoin par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE).

2015

Le gouvernement fédéral s'engage à respecter toutes les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, incluant la clause 11 : « fournir un financement adéquat pour remédier à l'insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires ».

2016

Le gouvernement fédéral élimine plusieurs crédits d'impôt relatifs aux études et bonifie de 50 pour cent le système national de bourses du PCPE.

2017

Le gouvernement fédéral annonce un financement de 90 millions de dollars sur deux ans pour le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP).

Timeline Cont.

2018

Le gouvernement fédéral investit 1,7 milliard de dollars sur cinq ans dans la recherche fondamentale, ainsi que 10 millions de dollars pour l'éducation postsecondaire des Métis. Un financement est également introduit pour établir un cadre national de lutte contre la violence fondée sur le genre dans les établissements postsecondaires.

2019

Le gouvernement fédéral s'engage à diminuer les taux d'intérêt dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) au taux préférentiel, alors que les taux flottants précédents étaient de +2,5 pour cent. D'autres engagements de financement sont pris à l'égard des programmes d'accès à l'éducation postsecondaire pour les apprenantes et apprenants des Premières Nations, métis et inuits. Alors que les catastrophes climatiques s'aggravent, les étudiantes et étudiants participent à une grève mondiale pour le climat, exigeant que les dirigeantes et dirigeants prennent des mesures en vue de protéger leur avenir et celui de leurs enfants.

2020

Le gouvernement fédéral crée la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) afin de soutenir la population étudiante pendant la pandémie de COVID-19 en accordant 1 250 \$ par mois aux étudiantes et étudiants canadiens à plein temps et à temps partiel, ainsi qu'un montant supplémentaire de 750 \$ aux étudiantes et étudiants canadiens à plein temps et à temps partiel en situation de handicap ou ayant une personne à charge.

2020

Le gouvernement fédéral double le Programme canadien de bourses aux étudiants pour l'année scolaire 2020-2021, tout en fixant le montant maximal offert à 6 000 \$ pour les étudiantes et étudiants à plein temps et à 10 000 \$ pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap.

2021

Dans le budget de 2021, le doublement du Programme canadien de bourses aux étudiants pour l'année scolaire 2020-2021 est prolongé jusqu'en juillet 2023. Le gouvernement fédéral s'engage également à éliminer de façon permanente l'intérêt fédéral dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants et du prêt canadien aux apprentis.

Priorités

Élaboration d'une vision nationale pour le système d'éducation postsecondaire du Canada

« Le plan de renforcement de l'enseignement postsecondaire devrait se concentrer sur les priorités communes qu'est l'amélioration de l'abordabilité et de l'accessibilité en réduisant et en éliminant finalement les frais de scolarité, et l'amélioration de la qualité en insistant sur le travail décent et sur un financement public adéquat; » (traduction)
– coalition L'éducation pour toutes et tous

Les établissements postsecondaires sont essentiels à la recherche de solutions à notre relance après la pandémie, parallèlement aux autres défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels les Canadiennes et Canadiens font face. La pandémie a permis de mettre en lumière des problèmes de longue date qui menacent le système d'éducation postsecondaire du Canada. De l'augmentation des frais de scolarité à l'aggravation des inégalités sociales, moins de Canadiennes et Canadiens seront en mesure d'accéder à l'éducation et à la formation si les choses continuent de progresser au rythme actuel.

Le gouvernement fédéral doit formuler une **vision nationale pour le système d'éducation postsecondaire du Canada** en créant un comité sur l'éducation postsecondaire composé de représentantes et représentants fédéraux élus, de provinces et d'experts non partisans qui élaboreront une vision commune pour un système d'éducation postsecondaire restructuré. Cette vision devrait viser à mettre en place un modèle d'éducation postsecondaire sans frais de scolarité, grâce à des engagements de tous les ordres de gouvernement.

*Le Canada demeure le seul pays du G7 à ne pas avoir de ministère fédéral de l'Enseignement supérieur.



Amélioration de l'abordabilité

Les frais de scolarité sont l'obstacle principal à l'accès à l'éducation postsecondaire au Canada. Nous nous attendons à ce que les frais de scolarité continuent d'augmenter de 589 \$ pour chaque étudiante et étudiant canadien de premier cycle et de 9 086 \$ pour chaque étudiante et étudiant international de premier cycle au cours des cinq prochaines années. Puisque l'éducation postsecondaire est maintenant une exigence pour être compétitif sur le marché du travail actuel, les étudiantes et étudiants prennent la décision coûteuse d'investir dans leur éducation et donc de s'endetter de plus en plus lourdement.

L'endettement étudiant crée un frein économique et incite les étudiantes et étudiants à reporter leurs achats importants et leurs choix de vie, comme acheter une maison et fonder une famille, ce qui a pour effet de renverser la mobilité ascendante positive associée à la poursuite d'un diplôme d'études postsecondaires. Une annulation ciblée de la dette stimulerait l'économie, augmenterait les dépenses et le revenu disponible, et accroîtrait le PIB et la mobilité de la main-d'œuvre tout en diminuant le chômage moyen.

Durant la pandémie, afin d'aider les étudiantes, les étudiants ainsi que les nouveaux diplômés et diplômées, le gouvernement fédéral a introduit de nombreuses mesures d'aide financière aux étudiantes et étudiants. Dans le cadre de ces mesures, le gouvernement a doublé le Programme canadien de bourses aux étudiants pour l'année scolaire 2020-2021, et a fixé le montant maximum à 6 000 \$ pour les étudiantes et étudiants à plein temps et à 10 000 \$ pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap. Cette initiative a été prolongée jusqu'en juillet 2023 dans le cadre du budget fédéral de 2021.

La Fédération demande au gouvernement fédéral :

- **De poursuivre le doublement du Programme canadien de bourses aux étudiants, au-delà de sa date de clôture en 2023.** Alors que d'autres programmes fédéraux d'aide aux étudiantes et étudiants et de planification de l'éducation ont vu leur nombre de bénéficiaires diminuer (c'est-à-dire que le nombre de bénéficiaires de prêts fédéraux a diminué de cinq pour cent) pendant la pandémie, le nombre de bénéficiaires de subventions fédérales a augmenté de trois pour cent. De même, il y a eu une diminution du nombre de nouveaux bénéficiaires du Bon d'études canadien (un programme qui fournit 2 000 \$ aux enfants de familles à faible revenu nés en 2004 ou après pour leurs études postsecondaires), un programme qui, en 2020, a déjà un faible taux de participation des bénéficiaires admissibles, soit 41,9 pour cent. **Par conséquent, le gouvernement devrait donner la priorité à l'affectation de fonds et au maintien du financement de programmes tels que le Programme canadien de bourses aux étudiants, reconnu comme aidant les personnes qui en ont le plus besoin, et comme faisant réellement une différence.**



Amélioration de l'abordabilité

- La Fédération demande la distribution équitable des prêts et bourses, **le gouvernement devrait donc adopter un modèle à égalité de parts pour les prêts et bourses**. C'est-à-dire que pour chaque dollar investi par le gouvernement dans les prêts aux étudiantes et étudiants, un dollar de subvention devrait également être fourni. En 2020-2021, le montant total des prêts fédéraux était d'un peu plus de quatre milliards de dollars, tandis que le montant total des bourses fédérales était d'environ trois milliards de dollars.
- De plus, la poursuite de la pandémie et de ses variants subséquents, et les politiques et fermetures intermittentes conséquentes dans toutes les régions du pays ont fait que les étudiantes et étudiants et les nouveaux diplômés et diplômées sont catapultés dans un marché du travail incertain, dans des situations de vie précaires et dans un endettement encore plus lourd. **Par conséquent, la Fédération demande au gouvernement de réintroduire la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) ou une prestation équivalente pour tous les étudiants et étudiantes inscrits dans un établissement postsecondaire et pour les nouveaux diplômés et diplômées, jusqu'au 31 mars 2023**. Les étudiantes et étudiants considèrent ces mesures comme un premier pas vers la création d'un système postsecondaire plus accessible et plus abordable au Canada.

Respect du droit des étudiantes et étudiants autochtones à l'éducation

L'éducation postsecondaire est un droit des peuples autochtones. Ce droit a été garanti dans plusieurs traités fondateurs de nation à nation, énoncé pour la première fois dans la Proclamation royale de 1763, et réaffirmé en tant que droit constitutionnel dans la Loi constitutionnelle du Canada de 1982. En juin 2021, le Parlement du Canada a adopté la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui identifie l'éducation comme un droit intrinsèque des peuples autochtones.

Les études approfondies de SAC en 2017 et en 2019 ont donné lieu à une augmentation du financement fédéral destiné à l'éducation postsecondaire des Autochtones. Avec l'investissement de 814,9 millions de dollars sur 10 ans et de 61,8 millions de dollars en cours pour les stratégies d'EPS autochtones fondées sur les distinctions dans le cadre du budget de 2019, ainsi qu'avec la promesse du budget de 2021 de fournir 150,6 millions de dollars sur deux ans, il est d'autant plus important que ces programmes soient évalués en fonction de la demande pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins de chaque étudiante ou étudiant autochtone qui souhaite poursuivre des études postsecondaires.

La Fédération demande au gouvernement fédéral :

- De s'assurer que tous les apprenants et apprenantes autochtones peuvent poursuivre des études postsecondaires sans frais, tout en s'assurant que cette éducation inclut leur histoire, leurs cultures et leurs langues, et que tous les droits des peuples autochtones sont maintenus et protégés.
- D'affecter davantage de fonds aux programmes et établissements qui enseignent et préservent les langues, la culture et l'histoire autochtones aux apprenantes et apprenants autochtones et non autochtones dans les établissements postsecondaires du Canada.
- De mettre en œuvre complètement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), comprenant notamment le consentement libre, préalable et éclairé pour les projets de ressources naturelles sur les terres autochtones.



Équité pour les étudiantes et étudiants internationaux

Les étudiantes et étudiants internationaux représentent une partie importante et croissante de l'éducation postsecondaire canadienne. Avec plus de 352 000 étudiantes et étudiants internationaux qui étudient au Canada, par rapport à 142 170 en 2010, le besoin d'un soutien accru n'a jamais été aussi important.

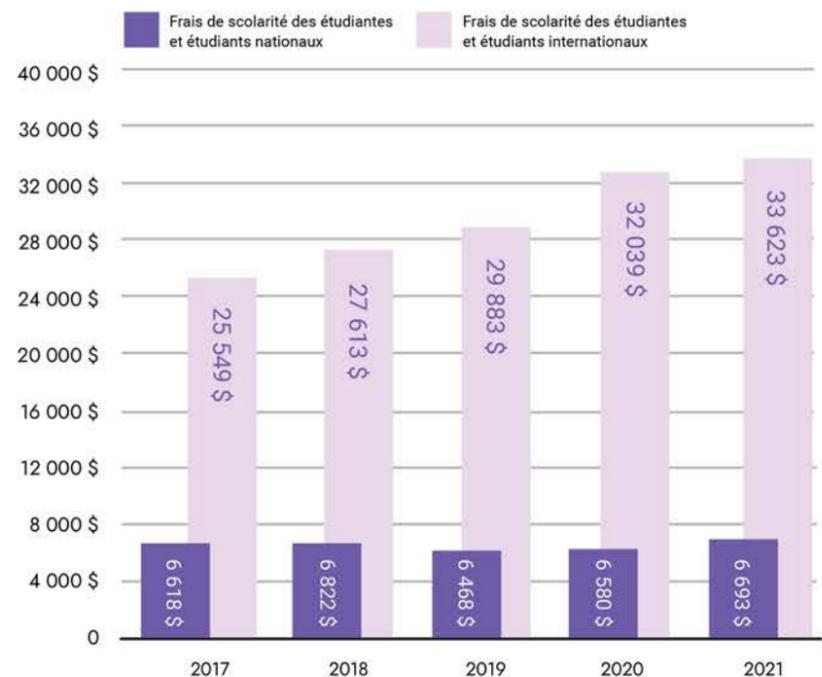
En automne 2021, la moyenne des frais de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux de 1er cycle atteignait 33 623 \$, voire 50 000 \$ pour certains, ce qui représente plus du quintuple des frais déjà élevés que paient les citoyennes et citoyens canadiens. Outre les nombreux défis culturels auxquels les étudiantes et étudiants internationaux font face lorsqu'ils étudient au Canada, de nombreux problèmes systémiques doivent être résolus pour que leurs besoins fondamentaux soient comblés.

Comme nous l'avons vu récemment avec l'éphémère Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), les étudiantes et étudiants internationaux sont souvent exclus des services et programmes gouvernementaux de base. La rationalisation et la simplification de la voie vers la citoyenneté – dont l'octroi de la résidence permanente aux étudiantes et étudiants internationaux – sont des mesures législatives efficaces pour garantir l'accès aux services et programmes gouvernementaux. Cela est crucial puisque les exigences économiques du Canada sont intrinsèquement liées à l'immigration, laquelle est requise pour répondre à la croissance nette de la main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie. De nombreux services et programmes de base, comme les soins de santé publique et les bons de logement, sont accessibles aux citoyennes et citoyens canadiens, mais là encore, les étudiantes et étudiants internationaux ne sont pas admissibles.

La Fédération demande au gouvernement fédéral :

- De collaborer avec les provinces dans le but de régler immédiatement les frais internationaux actuels pour les lier à ceux des étudiantes et étudiants canadiens, tout en négociant un modèle sans frais de scolarité en vertu d'une loi fédérale sur l'éducation postsecondaire.
- De rationaliser et de simplifier la voie vers la citoyenneté, notamment en accordant aux étudiantes et étudiants internationaux la résidence permanente, en tant que mesures législatives efficaces pour assurer l'accès aux services et programmes gouvernementaux.
- **D'exiger des provinces et territoires qu'ils accordent aux étudiantes et étudiants internationaux le même accès aux soins de santé publique qu'aux citoyennes et citoyens canadiens** – relevant de la responsabilité du gouvernement en vertu de la Loi canadienne sur la santé – ce qui réduirait la disparité grandissante entre les étudiantes et étudiants internationaux et les étudiantes et étudiants canadiens au pays.
- De rationaliser et de simplifier la demande des permis d'études et des visas de résident temporaire en une seule demande pour réduire le temps de traitement et les retards.
- De reconnaître les emplois (emplois CNP 0, A et B) exercés au Canada en tant qu'étudiantes et étudiants dans le cadre de l'expérience professionnelle canadienne pour les critères du Système de classement global (SCG) en vue d'une demande de résidence permanente.

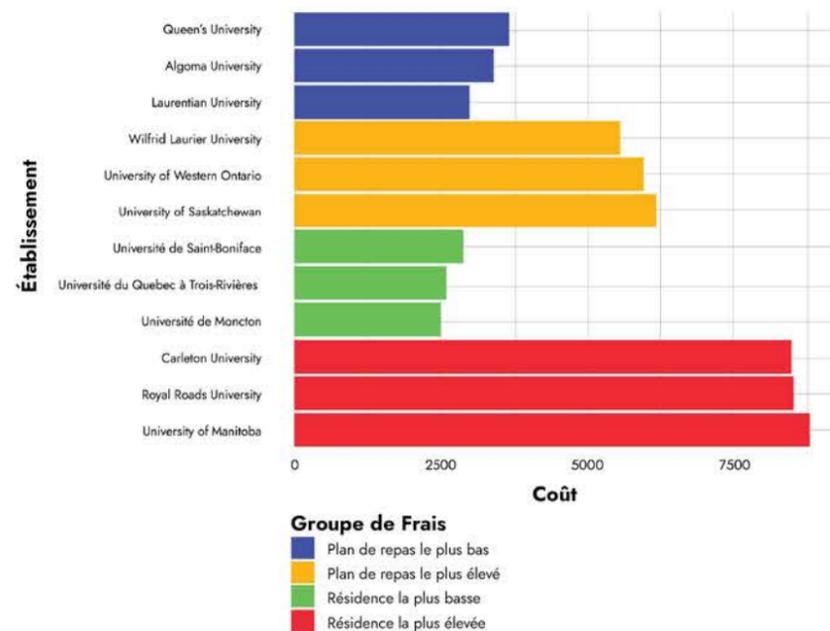
Frais de scolarité moyens pour les étudiantes et étudiants nationaux et internationaux à temps plein au Canada



Logement abordable

La crise nationale du logement touche de manière disproportionnée les étudiantes et étudiants, non seulement sur le plan de l'offre, mais aussi de l'accessibilité financière. Les étudiantes et étudiants font face à de nombreux obstacles financiers pour accéder à des conditions de vie abordables, notamment en raison de l'augmentation du coût de la vie et du fait que les frais de scolarité canadiens ont augmenté de 3,7 pour cent par an au cours des dix dernières années, alors que le taux d'inflation n'a augmenté que de 1,65 pour cent. Avec des options de résidence pour les étudiantes et étudiants d'université dépassant largement les 10 000 \$ par an, et le coût moyen d'un studio augmentant de 5,6 pour cent depuis 2020, soit une moyenne de 1 280 \$ par mois, la capacité des étudiantes et étudiants à accéder à un logement abordable tout en faisant face à l'augmentation du coût de la vie est insoutenable.

La crise nationale du logement ne peut être résolue sans une approche visant à mettre l'accent sur la pénurie de logements étudiants abordables. Cette approche doit inclure un programme fédéral d'aide au loyer qui tient compte de la gravité des réalités et des expériences vécues en matière de logement étudiant dans la stratégie nationale du logement. Lutter contre cette crise signifie s'attaquer aux graves effets de la pauvreté que connaissent de nombreux étudiants et étudiantes, et offrir une remise de loyer qui ferait progresser de manière sérieuse l'objectif du gouvernement d'éradiquer la pauvreté et le sans-abrisme.



La Fédération demande au gouvernement fédéral :

- De fournir un rabais locatif de 400 \$ par an pour les ménages gagnant jusqu'à 60 000 \$ par an et ne recevant pas d'autre aide au loyer, ce qui permettrait d'éliminer bon nombre des obstacles financiers auxquels font face les étudiantes et étudiants à faible revenu et les étudiantes et étudiants internationaux.
- D'inclure les réalités du logement étudiant dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, en insistant sur l'avantage d'élargir le logement de location sans but lucratif, en coopérative ou subventionné, à tous les membres de la communauté, notamment les étudiantes et étudiants à faible revenu.

Amélioration du soutien en santé mentale

Il existe une crise permanente en matière de santé mentale dans les établissements postsecondaires canadiens – les taux de dépression, d'anxiété et de suicide chez les étudiantes et étudiants ont augmenté au cours de la dernière décennie. La recherche suggère que l'endettement et le stress financier des étudiantes et étudiants contribuent à la dégradation de la santé mentale et à l'augmentation de la toxicomanie. Les visites d'urgence liées à des problèmes de santé mentale ont augmenté de 75 pour cent chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 5 à 24 ans entre 2007 et 2017. Selon le Centre de toxicomanie et de santé mentale, les personnes âgées de 15 à 24 ans sont plus susceptibles de souffrir d'une maladie mentale ou de troubles liés à la toxicomanie que toute autre catégorie d'âge.



Avant la pandémie, 40 pour cent de jeunes Canadiennes et Canadiens âgés de 15 à 24 ans ont déclaré avoir une santé mentale médiocre. Un an après le début de la pandémie, environ une Canadienne ou un Canadien sur cinq fait état de niveaux élevés de détresse mentale.

La pandémie a nécessité l'apprentissage en ligne, ce qui a contribué aux sentiments d'isolement et de déconnexion des étudiantes et étudiants. La pandémie a exacerbé la pression préexistante sur les services de santé mentale des campus, déjà sous-financés et à court de ressources. Non seulement les étudiantes et étudiants doivent attendre longtemps avant de recevoir un soutien en santé mentale, mais ils sont également soumis à des politiques de congé obligatoire. Ces politiques obligent les étudiantes et étudiants à prendre un congé scolaire s'ils sont perçus comme étant un danger pour eux-mêmes.

La Fédération demande au gouvernement fédéral :

- D'accroître l'investissement dans des soutiens accessibles en matière de santé mentale qui sont suffisamment financés et dotés en personnel afin de compenser la perte de ressources sur les campus et l'augmentation des besoins en santé mentale chez les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire et chez les nouveaux diplômés et diplômées.
- D'éliminer les obstacles à l'accès aux services de santé mentale en offrant des subventions aux prestataires de services communautaires et des services adaptés à la culture pour le traitement des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire.

[1] KWONG, Jeff, et autres. « Early Effects of Rising Tuition Fees on the Medical Student Population », Canadian Medical Association Journal, vol. 166, no 8 (avril 2002).

[3] « Anxiety, feelings of depression and loneliness among Canadians spikes to highest levels since spring 2020 ». Centre for Addiction and Mental Health, 25 janvier 2022.